

Image not found or type unknown



Suite expropriation, montant des honoraires de résultats

Par **Mendigote**, le **04/02/2019** à **13:15**

Bonjour,

Est ce que l'indemnité de réemploi, les frais de justice fixé par le juge et le forfait déménagement entre en compte dans le calcul du pourcentage revenant au cabinet d'avocats.

Merci